

CC du Val de Moder (Siren: 246700736)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	e Communauté de communes (CC)	
Commune siège	Pfaffenhoffen	
Arrondissement	Saverne	
Département	Bas-Rhin	
Interdépartemental	non	

Date de création

Date de création	09/11/1999
Date d'effet	01/01/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	Monsieur Rémy BERTRAND

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège 17 RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	67350 PFAFFENHOFFEN
Téléphone	03 88 07 81 52
Fax	03 88 72 20 31
Courriel	comcom@cc-vdm.fr
Site internet	www.val-de-moder.org

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité		
	professionnelle de zone et sans fiscalité		
	professionnelle sur les éoliennes		
Bonification de la DGF	non		
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non		
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non		
Autre taxe	non		
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui		
Autre redevance	redevance assainissement		

Mise à jour le 19/02/2013

Population

Population totale regroupée	8 256
Densité moyenne	245,13

Périmètre

Nombre total de communes membres : 8

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
67	Bitschhoffen (216700484)	479
67	Engwiller (216701235)	475
67	Kindwiller (216702381)	598
67	La Walck (216705129)	1 160
67	Niedermodern (216703280)	830
67	Pfaffenhoffen (216703728)	2 781
67	Uberach (216704965)	1 228
67	Uhrwiller (216704981)	705

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

Compétences exercées par le groupement

Environnement et cadre de vie

- Assainissement collectif

assainissement collectif (collecte, transport, traitement) et individuel (contrôle des installations)

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales

Sanitaires et social

- Action sociale

Développement et aménagement économique

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Sont déclarés d'intérêt communautaire les zones suivantes : - la zone d'activité du Val de Moder à Niedermodern - le pôle nouvelles technologies situé sur les communes de La Walck et Kindwiller - la zone anciennement "Atemco" à Niedermodern

- la future zone d'activités de Kindwiller

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socio-éducatifs

Sont déclarés d'intérêt communautaire les équipements suivants : - maison des loirsirs intercommunale ainsi que ses dépendances (parking) - bibliothèque du Val de Moder - salles polyvalentes d'Uhrwiller, Engwiller, Kindwiller et Bitschhoffen et dépendances

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs Sont déclarés d'intérêt communautaire les équipements suivants : - piscine du Val de Moder ainsi que ses dépendances (parking) - gymnase du Val de Moder attenant au collège - courts de tennis et leurs dépendances - stades et leurs dépendances

- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme

Etude et réalisation d'un PLU intercommunal

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Documents de planification existants et achevés en matière d'urbanisme (POS intercommunal des communes de Niedermodern, Pfaffenhoffen, Uberach et La Walck, POS d'Engwiller, carte communale d'Uhrwiller et la PLU de Kindwiller une fois qu'il aura été approuvé par la commune) carte communale de Bitschhoffen

- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Sont déclarés d'intérêt communautaire toutes les voies du territoire de la communauté, existantes où à créer, à l'exception :
- des chemins ruraux - des voies et carrefours de desserte et voies et carrefours internes aux lotissements jusqu'au
moment de leur intégration dans le domaine public des communes (exclusivement dans le cas où elles répondent aux
critères du règlement de voirie adopté par le conseil communautaire) - des voies à créer dans le cadre de l'urbanisation des
communes (création ou premier aménagement de voies de desserte de nouvelles habitations. Conformément au règlement
de voirie qui sera adopté par le conseil communautaire, dont à ce titre partie intégrnte de la voirie ; - la chaussée et les
trottoirs - les fossés, caniveaux, parapets et murs de soutènement - les bornes et panneaux indicateurs - les ouvrages d'art

tels que les ponts, tunnels et passerelles

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Autres

- Acquisition en commun de matériel
- Gestion d'un centre de secours
- NTIC (Internet, câble...)

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
67	SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LA COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DU NORD DU BAS RHIN	SM fermé	4 019
67	SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD (SYCOPARC) (256700691)	SM ouvert	572 955
67	SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE L'ALSACE DU NORD (256703075)	SM fermé	155 915
67	SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT DU BAS RHIN (256701152)	SM ouvert	171 289
67	SYNDICAT MIXTE POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DU SECTEUR DE HAGUENAU SAVERNE (SMITOM) (256701871)	SM fermé	207 856

Groupement Mise à jour le 19/02/2013

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)